Zeitschrift: Revue suisse de photographie

Herausgeber: Société des photographes suisses

Band: 1 (1889)

Heft: 2

Rubrik: Boîte aux lettres

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Dans le but d'intéresser un plus grand nombre de lecteurs et, en même temps de faire une œuvre de conservation, la *Revue* publiera prochainement une série de notices illustrées sur les châteaux suisses. Nous engageons ceux de nos abonnés qui auraient en mains des documents sur ce sujet à bien vouloir les communiquer à la rédaction de la *Revue*.

* *

La place nous manque aujourd'hui pour donner un compte-rendu des journaux étrangers. Nous le regrettons d'autant plus que de nouveaux révélateurs sont signalés dont la puissance surpasserait de beaucoup l'hydroquinone, entre autres la pyrocatéchine.

Boîte aux lettres.

Réponse au nº 1. — Le président de la Société photographique de Lausanne écrit à la Revue que l'état de sa santé l'a complètement empêché de s'occuper de la fête des vignerons au point de vue phothographique. Le soin sera donc laissé à chaque amateur de prendre des vues un peu partout, et nous croyons que les occasions ne lui manqueront pas. Avec un détective Marion ou mieux encore avec une escopette on pourra se faire une collection de clichés vraiment intéressante.

Réponses au n° 2. — Pour les diapositives, les plaques au gélatino-bromure conviennent, à la condition qu'elles soient lentes. Les plaques au gélatino-chlorure sont préférables, les noirs étant toujours plus brillants. Les développements à l'acide pyrogallique, ou à l'hydroquinone

sont également bons. Enfin, il vaut mieux exposer à la chambre noire, pour cette raison que, par contact, il y a moins de netteté par le fait du manque de planimétrie des verres.

Un amateur de Neuchâtel, M. E. Chable, nous écrit encore à ce sujet : « Pour les projections, ne se servir que de plaques au gélatino-chlorure et de préférence des marques anglaises, Fry, England, Edwards, etc., qui toutes coûtent 1 fr. 25 la douzaine. Développer avec l'une des formules indiquées par le fabricant. On peut acheter en Angleterre pour le prix de 10 fr. des boîtes contenant tout ce qu'il faut pour les positifs de projection, soit plaques, cuvettes, développateur préparé, masques, verres minces pour protéger les positifs, etc. Les plaques sus-mentionnées ne se trouvent pas en Suisse, que je sache, mais je ne doute pas que si les amateurs se mettaient à faire de leurs négatifs des positifs à projection, pour les montrer ensuite à leurs amis dans les longues soirées d'hiver, un magasin de fournitures photographiques ne puisse s'en procurer et les vendre au prix de fabrique. »

Réponses au nº 3.— 1º Les petits trous que l'on observe sur certaines plaques viennent de ce que l'on a négligé, lors de la mise en châssis, de passer le blaireau sur la plaque. Chaque grain de poussière donne un petit trou.

2º Les plaques de tôle vernies qui séparent les plaques dans les châssis doubles sont aussi une cause fréquente de points noirs, car le vernis s'éraille et se détache en petits fragments. Aussi faut-il avant de fermer le châssis passer encore le blaireau sur la plaque.

3º Pendant le développement, même avec l'hydroquinone, il faut avoir soin d'agiter le liquide de temps en temps pour éviter que les corps qui peuvent se trouver en suspension dans le bain ne viennent s'attacher à la gélatine et empêcher ainsi le développement sur le point où ils adhèrent.

Notre illustration.

Qui dort dîne, dit-on. C'est parfaitement vrai, à la condition de dîner une seconde fois en sortant du lit. La jeune romaine que représente notre gravure est bien aussi de cet avis. Elle a passé le bras droit sous la tête de son bébé, et de la main gauche elle le chatouille délicatement pour l'obliger à se réveiller et à rompre le jeûne. Cette gracieuse composition, bien connue du reste, est l'œuvre d'un artiste dont la Suisse s'honore, M. Alfred van Muyden. Le tableau appartient à M. W. Demole. Quant au négatif, nous allions oublier de le dire, il est dû à M. Adrien van Muyden, photographe, qui s'est fait une spécialité de la reproduction des tableaux de son père.

PUBLICATIONS REÇUES

Le progrès photographique. — Bulletin de la Société photographique du Nord. — L'amateur photographe. — Revue photographique illustrée. — Journal de l'industrie photographique. — Photographische Notizen. — Deutsche Photographen-Zeitung. — Photographisches Wochenblatt. — Der Amateur-Photograph. — The photographic News. — The British journal of photography. — The Amateur photographer. — Bolletino dell' Associazione degli Amatori di fotografia in Roma. — Photographitcheski Westnick.

ERRATUM

Dans le Nº 1, p. 3 de la Revue, lisez: dans le courant de l'année 1881, au lieu de 1887.

GENÈVE. — IMP. M. RICHTER, RUE DES VOIRONS, 40.